

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 du 15 décembre 2022

Vote du budget 2023 :

- Taux de change moyen retenu de 1 € = 435 HUF.
- Budget basé sur un effectif de 725 élèves pour les trimestres 2 et 3 de l'année scolaire 2022-23 (janvier - juin) et 735 élèves pour le trimestre 1 (septembre - décembre) de l'année scolaire 2023-24.
- Augmentation des tarifs des cotisations d'écolage d'environ 16,00 % au 01/09/2023.
Le tarif définitif sera voté lors de la Curatelle de mai 2023.
- Maintien d'un tarif en Euro pour l'année scolaire 2023-24.
Le taux de conversion à appliquer sera voté lors de la Curatelle de mai 2023
- Les droits de première inscription pour l'année scolaire 2023-24 seront de 400.000 HUF pour le premier enfant d'un foyer et de 200.000 HUF pour les autres enfants d'un même foyer.
- Evolution des autres tarifs :
 - Activités extrascolaires : 55 000 HUF/année scolaire/AES ou AS.
 - Garderie : 20 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Etude surveillée : 30 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Accompagnement FLSCO : 55 000 HUF/heure/année scolaire,
 - Petit conservatoire de musique :
 - Théorie musicale et pratique instrumentale : 260 000 HUF/année scolaire
 - Eveil musical : 60 000 HUF/année scolaire
 - Chorale : 60 000 HUF/année scolaire
 - A compter de l'année scolaire 2023-24, les frais d'examens obligatoires seront intégrés aux cotisations d'écolage (diplôme national du brevet et baccalauréat).
- Rémunération du personnel local :
 - Le point d'indice augmente de 10% et passe de 1984 à 2183 au 01/01/2023,
 - La grille de salaire du personnel non enseignant est rationalisée pour réévaluer les plus bas salaires au 01/01/2023,
 - Le point d'indice augmentera de 10% et passera de 2183 à 2400 au 01/09/2023,
 - Les rémunérations diverses augmenteront d'en moyenne 30% au 01/09/2023 (activité extra-scolaire, études, garderie...),

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Budapest, le 15 décembre 2022

Le Chef d'établissement,



Madame Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle,



Monsieur Jean-Claude FEDOU

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

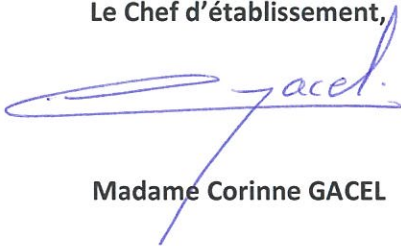
Résolution n° 2 du 15 décembre 2022

Avec effet au 1^{er} janvier 2023, la Curatelle nomme Madame Rita SZABÓNÉ SZERDAHELYI, Secrétaire générale de la Fondation du lycée français de Budapest au poste de gérant de la société Eiffel Immo Kft. pour une durée indéterminée. Elle exerce ses fonctions sur la base d'un mandat et avec un droit de représentation et de signature individuel.

Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 4

Budapest, le 15 décembre 2022

Le Chef d'établissement,



Madame Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle,



Monsieur Jean-Claude FEDOU

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 3 du 15 décembre 2022

Avec effet au 15 décembre 2022, la Curatelle autorise Madame Rita SZABÓNÉ SZERDAHELY [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] Secrétaire générale de la
Fondation du lycée français de Budapest, à gérer les affaires bancaires pour une durée indéterminée en co-
signature avec un des signataires officiels de la Fondation, Madame Corinne Gacel [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]), Chef d'établissement et Monsieur
Jean-Claude Fedou [REDACTED]
[REDACTED]), Président de la Fondation.

Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 4

Budapest, le 15 décembre 2022

Le Chef d'établissement,



Madame Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle,



Monsieur Jean-Claude FEDOU